



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Assemblée Générale du 16 octobre 2020

Rapport financier

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ma mission de Trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur l'activité de votre District pour l'exercice clos le 30 juin 2020.

Depuis le 30 juin 2020, date de clôture de l'exercice, l'association a subi et maîtrisé au niveau financier la crise sanitaire, liée à la COVID 19.

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à cette date, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes recettes et dépenses de la saison.

Bilan arrêté au 30 juin 2020 pour un total de 472 464 €, soit :

A l'actif :

Augmentation des biens mobiliers et immobiliers

Compte tenu des amortissements cumulés, la valeur nette comptable de l'ensemble des immobilisations ressort à 44 646 € pour 38 643 € l'exercice précédent.

Acquisitions d'immobilisations sur l'exercice au 30 juin 2020 :

- Un ordinateur portable pour 1 772 €
- Un véhicule pour 19 596 €

Les créances et débiteurs divers pour un montant total de 56 715 € correspondent :

➤ Créances clubs pour un montant de 0 € pour 19 095 € la saison précédente (soldes dus par les clubs, notamment les frais de discipline et amendes). Solde nul suite à la décision du comité directeur de rembourser aux clubs 75 % des engagements séniors de la saison 2019-2020 et le fonds de solidarité Covid 19 de la FFF, Ligue et District.

➤ Produits à recevoir de 20 231 € correspondant :

- Subvention ANS 2020 pour les 6 premiers mois de 2020 pour 9 000 €
 - Subvention FDVA 2020 pour les 6 premiers mois de 2020 pour 1 250 €
 - Indemnités de prévoyance à hauteur de 9 981 €
-

➤ Solde du relevé au 30 juin 2020 de la Ligue de Football des Hauts de France à hauteur de 8 930 € contre 3 072 € au 30 juin 2019.

➤ Solde du relevé au 30 juin 2020 de la Fédération Française de Football à hauteur de 11 721 € correspondant en produit :

- Aide au poste du CDFA à hauteur de 10 000 €
- Solde indemnité de préformation de 1 521 €
- Subvention aide formation gardien de but 200 €

Les charges constatées d'avance pour un montant de 18 762 € correspondant principalement

- Stock de fournitures et matériel 6 500 €
- Contrats de maintenances et assurances : 1 411 €
- Maillots des finales des coupes 2019-2020 : 10 852 €

Au passif :

Conformément aux décisions de la dernière assemblée générale, le résultat de l'exercice 2018-2019 de (+) 27 043 € a été affecté comme suit :

➤ **Fonds dédiés football d'animation : 27 043 €**

Le report à nouveau cumulé du district s'élève à 183 715 € au 30 juin 2020.

Les diverses provisions constituées pour un montant global de 125 000 € se répartissent comme suit :

- Pour valorisation des équipes de jeunes 12 500 €
- Pour départ en retraite 112 500 €

Les emprunts et dettes diverses pour un montant de 133 618 € se répartissent comme suit :

- Fournisseurs divers 6 398 €
- Dettes fiscales et sociales 54 585 €
- Autres dettes 7 776 €
- Clubs 64 859 €

La dette envers les clubs résulte du passage des écritures dans les comptes clubs des décisions des instances dans le cadre du Covid 19. Remboursement de 75 % des engagements seniors et fonds de solidarité Covid 19 mis en place par la FFF, Ligue et District.

Compte de résultat de la saison 2019/2020 :

Le total des produits de l'année s'élève à 639 921 € contre 674 466 € la saison précédente, et se décompose de la façon suivante :

Les produits de gestion courante

Une diminution de 70 000 € qui se décompose principalement comme suit :

- Une diminution de 70 000 € des amendes disciplinaires suite à l'arrêt des compétitions en mars 2020.
- Une stabilité du poste formation à 11 000 €.

Les subventions d'exploitation

- Une augmentation de 13 000 € du poste avec les variations significatives ci-dessous.

- Une augmentation de 500 € de la part des indemnités de préformation versées par la Fédération Française de Football.
- Une augmentation de 2 000 € de la convention d'objectifs avec la Fédération Française de Football.
- Une baisse de 1 750 € de la subvention du ANS correspondant à l'aide dégressive sur l'aide à l'emploi.
- Les nouveaux critères d'attribution de celle-ci finançant uniquement du fonctionnement courant du District ont modifié la méthode de comptabilisation. Nous avons constaté en produit à recevoir 50 % de la subvention 2019 soit 29 000 €. Ce changement engendre une hausse de 11 000 € dans les comptes au 30 juin 2020, dernier exercice de transition entre le traitement comptable de la subvention 2018 et 2019 du conseil départemental de l'Aisne.

Les autres produits de gestion courante

Une baisse de 19 000 € du poste qui regroupe les engagements des différentes compétitions de District, les recettes des coupes et des ristournes sur les licences.

- Une diminution de 9 000 € du reversement de Ligue de Football des Hauts de France vers le District. Principalement en raison de la baisse du nombre de licenciés du District (- 4 500 €) et (- 3 500 €) sur l'aide à l'emploi.
- Une diminution de 9 000 € correspondant à l'annulation des finales des coupes.
- Une augmentation de 1 250 € des autres subventions.

Les produits financiers

- Stabilité du poste à 1 000 €.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels pour un montant total de 5 781 € correspondant :

- Quote part de subvention investissement viré au compte de résultat à hauteur de 2 718 €
- Cession d'un véhicule pour 2 500 €.

Les reprises sur provisions

- Reprise à hauteur de 12 500 € de la provision pour valorisation des équipes de Jeunes.
- Reprise à hauteur de 33 373 € de fonds dédiés. (32 043 € fonds dédiés Football animation et 1 330 € fonds dédiés à la formation).

Les transferts de charges d'exploitation

- Remboursement de la prévoyance suite à un salarié en arrêt de travail à hauteur de 18 050 €

Le total des charges de l'année s'élève à 668 838 € contre 647 424 € la saison précédente, et se décompose comme suit :

Les achats

Augmentation du poste de 11 000 € par rapport à la saison 2018-2019 il faut noter :

- Augmentation de 25 000 € des achats de matériel correspondant aux opérations « but football d'animation » et « mon premier ballon ».
- Baisse de 14 000 € du poste récompense en raison de la non réalisation d'actions suite à l'arrêt des compétitions.

Les charges extérieures

Une diminution des dépenses dans ce chapitre 82 760 € cette saison contre 120 311 € la saison dernière :

- Diminution en raison d'actions habituelles non réalisées cette année en raison du COVID 19.

Les autres charges extérieures

- Une baisse de ce poste 77 222 € cette saison contre 96 193 € la saison 2018-2019.
- Une baisse des frais des commissions, 28 386 € cette saison contre 36 471 € la saison dernière.

- Diminution du poste déplacement de 8 000 € en raison des actions non réalisées cette saison.
- Diminution de 2 500 € du poste organisations diverses District.

Les Frais de personnel

Diminution du poste de 28 000 € pour un montant total à 245 000 € avec les informations suivantes :

- Un salarié en arrêt de travail depuis octobre 2019.
- Mise au chômage partiel du personnel pendant la période de confinement.

Autres charges de gestions courantes

En augmentation de 87 000 €.

Correspond à la décision du comité directeur de rembourser 75 % des engagements et cotisations séniors suite à l'arrêt des compétitions du au COVID 19.

Les impôts et taxes

Stabilité du poste à 7 999 € contre 7 258 € la saison 2018-2019.

Les charges exceptionnelles

Augmentation du poste à 45 402 € cette saison contre 3 250 € la saison dernière.

Correspondant pour 19 255 € à l'aide directe aux clubs par le District pour la saison 2019-2020 par l'achat de chasubles pour les équipes de football d'animations.

24 743 € dans le cadre du fonds de solidarité COVID 19 mis en place par la FFF. Le District contribuant à hauteur de 1.5 € par licenciés sur ses fonds propres.

Les Dotations aux amortissements et aux provisions

- Nous avons comptabilisé une dotation aux amortissements à hauteur de 15 366 €
- Nous avons constitué cette année les provisions suivantes :
 - Pour valorisation des équipes de Jeunes 12 500 €
 - Pour indemnité de départ en retraite 2 785 €

Les Produits et charges de gestion courante laissent ressortir un résultat courant de (+) 10 703 € pour un résultat courant de (+) 24 327 € pour la saison précédente.

Compte tenu de ces produits et charges et des provisions constituées, le résultat ressort à (-) 28 917 € pour (+) 27 043 € la saison précédente.

Telle sont, Mesdames, Messieurs, les informations qu'il m'a paru utile de vous présenter sur les comptes arrêtés au 30 juin 2020.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toutes indications complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Jean Marie BECRET

Trésorier Général